



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

SESSION D'ÉTÉ CONF/PLE(2018)SYN3

RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES OING CARNET DE BORD Vendredi 29 juin 2018

1. La présidente, Anna Rurka, ouvre la réunion.
2. Désignation du rapporteur de la réunion : Richard Pirolt est nommé rapporteur.
3. [Ordre du jour](#) : adopté
4. Rapport de la réunion du 24 janvier 2018 [[CONF/PLE\(2018\)SYN1](#)] : adopté
5. Comment restaurer la confiance des individus dans les institutions publiques ? Présentation du [rapport 2018 du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, « Rôle des institutions, menaces aux institutions »](#) par Matjaz Gruden, directeur de la participation démocratique

Matjaz Gruden présente le rapport 2018 du Secrétaire Général sur le rôle des institutions démocratiques. S'ensuit une séance de questions-réponses portant sur les manières de raffermir la confiance du public et d'accroître la responsabilité devant les citoyens.

6. Comment prévenir la restriction inappropriée des activités des ONG en Europe ? Rapport en préparation à l'Assemblée parlementaire – échange de vues avec le rapporteur M. Yves Cruchten (Luxembourg)

La Conférence des OING se félicite de l'adoption récente de la [Résolution 2226 \(2018\)](#) condamnant les nouvelles restrictions des activités des ONG dans les États membres du Conseil de l'Europe, qui a été adoptée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) le 27 juin 2018. La résolution appelle les États membres à veiller au plein respect de la liberté d'association ainsi qu'à abroger ou modifier les lois qui entravent le travail libre et indépendant des ONG et à faire en sorte que celles-ci puissent recevoir et utiliser des financements transparents, d'origine nationale ou étrangère, sans rencontrer d'obstacles injustifiés. Les États membres doivent garantir un environnement propice à la société civile, en s'abstenant de tout harcèlement (judiciaire, administratif ou fiscal), de toute campagne de dénigrement et de tout acte d'intimidation contre les militants de la société civile.

Anna Rurka, présidente de la Conférence des OING, et Cyril Ritchie, président du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG, remercient Yves Cruchten, rapporteur de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme (APCE), qui a établi le rapport sur les nouvelles restrictions des activités des ONG dans les États membres du Conseil de l'Europe, à la base de cette résolution. Ils saluent en particulier les propositions formulées dans la [Recommandation 2134 \(2018\)](#) qui a été adoptée, visant à consolider le dialogue entre le Conseil de l'Europe et les ONG ; ils se félicitent en outre que l'APCE appelle le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à « créer un mécanisme permettant de recevoir

des alertes sur de nouvelles restrictions éventuelles du droit à la liberté d'association dans les États membres du Conseil de l'Europe, d'analyser ces informations et d'y réagir ». La Conférence des OING élabore déjà un projet pour mettre en place un tel mécanisme et invite tous les États membres du Conseil de l'Europe à la soutenir dans cette entreprise.

7. Engagement en faveur du renforcement de la société civile : nouvelle stratégie de la République de Moldova pour la société civile et projet de loi sur les organisations non commerciales – Sorina Macrinici, directrice de programme pour la société civile et la démocratie, Centre de ressources juridiques, Moldova

Sorina Macrinici expose la situation de la société civile en République de Moldova, compte tenu de la récente modification de la loi relative aux associations et aux fondations. Avec Anna Rurka, elle insiste sur le rôle de la société civile aux niveaux national et international, qui a dissuadé le ministère moldave de la Justice d'introduire la modification consistant à restreindre les activités politiques des ONG. La présidente de la Conférence des OING ainsi que le Conseil d'experts avaient exprimé leur soutien aux ONG nationales au cours de cette réforme. Pour le moment, les tendances négatives à cet égard ont été refoulées, mais d'après Sorina Macrinici, la société civile moldave ne se sent pas en sécurité.

8. Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG de la Conférence des OING – fin du mandat, nomination de nouveaux experts, nomination du président, révision du mandat du Conseil d'experts – pour adoption – Cyril Ritchie (président du Conseil d'experts), Anna Rurka

Cyril Ritchie revient tout d'abord sur l'histoire du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG, sur sa mission et sur la reconnaissance qu'il a acquise au fil des ans. Grâce aux efforts d'Annelise Oeschger, le Conseil d'experts a été fondé en janvier 2008 et a commencé ses travaux consistant à établir des avis juridiques et des rapports. Le Bureau de la Conférence des OING vient de renouveler 3 membres et de désigner 12 nouveaux membres au sein du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG, dont 9 hommes et 6 femmes, sur 116 candidatures. Cyril Ritchie indique que les choses vont dans la bonne direction. Il remercie toutes les parties prenantes qui, au cours de ses dix années de présidence, ont contribué au succès des travaux du Conseil d'experts.

Anna Rurka remercie Cyril Ritchie au nom de la Conférence des OING pour ses nombreuses années de travail et pour son grand professionnalisme ; elle souligne également l'importance toujours aussi significative du Conseil d'experts en tant qu'organe juridique de la Conférence des OING. Elle propose, avec l'accord du Bureau, d'attribuer à Cyril Ritchie le titre honorifique de « président honoraire du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG » : proposition adoptée à l'unanimité et accompagnée d'une ovation de la plénière pour remercier Cyril Ritchie.

En ce qui concerne la nouvelle composition du Conseil d'experts, Anna Rurka présente le processus de candidature et de sélection. Toutes les candidatures sont d'une qualité remarquable, mais certaines ne correspondent pas aux critères établis et aux profils recherchés (droit en matière d'ONG). Elle remercie par ailleurs les OING pour le grand nombre de candidatures déposées.

Anna Rurka propose que Jeremy McBride soit nommé président du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG. La Conférence des OING approuve cette candidature, sans émettre de réserves.

La nouvelle [composition du Conseil d'experts](#) est la suivante :

Jeremy McBride – Président

Srdjan Blagovcanin, Antoine Buyse, Pavel Chikov, Simona Constantinescu, Hugues de Suremain, Carla Ferstman, Cathal Gilbert, Jade Glenister, Dragan Golubovic, Katerina Hadzi-Miceva Evans, Rytis Jokubauskas, Goran Miletic, Rita Patrício et Loredana Tassone

Cyril Ritchie – Président honoraire

Le nouveau président du Conseil d'experts, Jeremy McBride, remercie tout d'abord Cyril Ritchie pour tous les efforts qu'il a fournis par le passé. Il donne ensuite un aperçu des thèmes abordés par le Conseil d'experts (les difficultés posées par une législation hostile, le terrorisme et ses conséquences pour le financement des ONG, le lobbying contre les activités des ONG, l'importance de la législation expliquée aux ONG, les visites dans les pays). Le [mandat du Conseil d'experts](#) a besoin d'être amélioré, en ce qui concerne la question des obligations, par exemple, car il est arrivé qu'un nombre important d'experts ne puissent pas assister aux réunions. Il propose de prévoir un moyen de remplacer les membres après deux absences et lorsqu'ils n'ont pas contribué aux travaux – adopté à l'unanimité.

Les modifications apportées au mandat du Conseil d'experts sont approuvées par la Conférence des OING.

9. Conclusions des réunions des commissions thématiques – présidents des commissions

- Commission droits humains – Simon Matthijssen, président

Simon Matthijssen présente un rapport sur le « projet de Protocole additionnel relatif à la protection des droits de l'homme et de la dignité des personnes atteintes de troubles mentaux à l'égard du placement et du traitement involontaires ». Le Comité directeur pour la bioéthique a adressé une demande de consultation à la présidente de la Conférence. La Commission permanente accepte d'organiser une consultation parmi les membres de la Conférence des OING. Un questionnaire leur sera envoyé au cours de l'été 2018 pour qu'ils puissent apporter leur contribution à temps pour la réunion d'automne.

Le président de la commission passe en revue le processus ayant abouti à la Déclaration de Copenhague approuvée en avril 2018 par les États membres, auquel la Conférence des OING a contribué activement. Le président insiste sur le rôle du European Implementation Network, dont les travaux sont axés sur la mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme. Il est indispensable que ces derniers soient exécutés et le Comité des Ministres s'appuie sur les observations de la société civile au sujet de leur mise en œuvre.

- Commission éducation et culture – Claude Vivier Le Got, présidente

Claude Vivier Le Got rend compte du débat sur l'identité culturelle tenu avec des représentants de haut niveau au sein du groupe. Elle indique également avoir reçu une lettre de soutien de la part de ministres français. La discussion se poursuivra avec les représentants de l'UNESCO qui seront invités à la prochaine réunion de la commission au Conseil de l'Europe. Elle évoque en outre la manifestation organisée par le groupe sur les migrations et la possibilité, pour les OING qui s'intéressent aux questions d'éducation, de participer à la plateforme Éducation tout au long de la vie.

- Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux – Thierry Mathieu, président

Le président donne la parole aux deux vice-présidents responsables des deux principaux groupes de travail. Luminita Petrescu indique que le groupe de travail sur la corruption s'intéressera à l'éducation des citoyens pour lutter contre la corruption et à la réduction de la corruption aux niveaux national et international.

Gerhard Ermischer déclare que les lignes directrices relatives à la participation civile aux décisions politiques sont tout à fait pertinentes. Le Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (CDDG) doit maintenant se rapprocher du niveau local pour savoir si les mesures adoptées ont eu un effet. Pour ce faire, le groupe de travail sur la participation des citoyens aura besoin de la contribution des OING.

10. Point d'information sur le lancement de la nouvelle Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023 – Anne NÈGRE (VP en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes)

Les principaux thèmes abordés dans la Stratégie sont l'austérité, les migrations, le discours de haine et la cybercriminalité, mais surtout l'égalité au sein du Conseil de l'Europe et de ses États membres. La législation en vigueur est généralement satisfaisante, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour qu'elle soit mise en œuvre.

Au sein de la Conférence des OING, la cellule de veille pour l'égalité de genre est présidée par M^{me} Gabriela Frey et le groupe de travail sur les perspectives de genre dans les processus politiques et démocratiques par Bettina Hahn. Toutes deux ont invité les OING à coopérer et à apporter leur contribution.

11. Code de conduite de la Conférence des OING

La présidente, Anna Rurka, affirme que la Conférence des OING, comme tous les autres organes du Conseil de l'Europe, a besoin d'un code de conduite concernant le risque de corruption. Le texte élaboré par le groupe de rédaction est présenté pour discussion et adoption. Certains membres relèvent encore des incohérences et des aspects problématiques qu'il convient d'améliorer. La présidente propose de consulter l'ensemble des membres des OING. Les modalités de la consultation seront fixées par le Bureau. Le groupe de rédaction examinera ensuite les propositions reçues. Il n'est pas procédé à un vote.

12. [Recommandation de la Conférence des OING au Comité des Ministres sur la suspension des activités du Comité d'experts sur les droits des personnes handicapées](#) – Le texte est adopté avec une voix contre et une abstention.

13. Plan d'action de la Conférence des OING 2018-2021

Le [plan d'action](#) est adopté à l'unanimité.

13.1 Opérationnalisation des approches intégrées de la Conférence des OING

Anne Kraus (VP) et Katarzyna Sokolowska (rapp) présentent la [Feuille de route pour la participation des jeunes](#) au sein de la Conférence des OING. Ce document est adopté à l'unanimité.

Anne Nègre (VP égalité entre les femmes et les hommes) présente la cellule de veille pour l'égalité de genre.

Robert Bergougnan (VP) et Daniel Guery (coordonnateur) présentent la cellule de veille migration.

13.2 Communication interne et externe de la Conférence des OING – Richard Pirolt (rapp), Rares Craiut (rapp)

Richard Pirolt présente le plan de travail sur la communication.

14. Point d'information sur le groupe de rédaction en charge de propositions relatives au Règlement, ou autres dispositions statutaires de la Conférence des OING – Christoph Spreng (VP)

Christoph Spreng présente le plan de travail du groupe de rédaction et annonce qu'un questionnaire d'information sera envoyé pour recueillir des idées.

15. Règles décidées par l'Assemblée parlementaire concernant l'accès des tiers aux réunions des commissions parlementaires

Les règles seront transmises par courriel.

16. Discussion autour du calendrier des sessions de la Conférence des OING

Deux solutions sont présentées à la Conférence des OING concernant le calendrier :

1. deux sessions organisées pendant les sessions de l'APCE en avril et en octobre ;
2. une session organisée pendant la session de l'APCE en avril et une autre pendant la session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux en octobre.

La seconde option est votée à la majorité des participants pour l'année 2019.

17. Événements à venir (non évoqués) :

- Forum mondial de la Démocratie « Égalité des genres dans la vie politique et publique et lutte contre la violence à l'égard des femmes » (Strasbourg, 19-21 novembre 2018)
- Contribution de la Conférence des OING au 5^e Sommet mondial du Partenariat pour un gouvernement ouvert (Géorgie, juillet 2018)
- Contribution au Forum des droits fondamentaux de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE (Vienne, septembre 2018)
- Manifestation pour célébrer la Journée internationale de la démocratie (15 septembre 2018)

18. Point d'information sur OING-Service

L'assemblée générale ordinaire d'OING-Service a élu son nouveau conseil d'administration le 27 juin. Anna Rurka remercie Maritchu Rall pour sa longue présidence et son engagement fort. Elle souhaite également la bienvenue à Annelise Oeschger en sa qualité de nouvelle présidente d'OING-Service.

19. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion plénière aura lieu pendant la semaine du 8 au 12 avril 2019.